

LA SPÉCIFICATION DES TRAVERSES

PBC-01-2012 Page 1 de 2

Introduction du produit

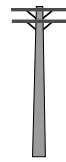
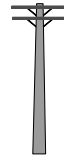
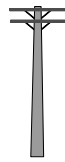
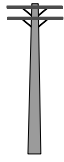
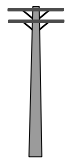
Une traverse en bois traité est une poutre typique d'une section nominale de 100mm (4 po.) ou plus fixé à l'horizontale à un poteau en bois des services publics afin de permettre l'installation de plusieurs fils conducteurs dans le même corridor de service. Les informations dans ce guide serviront à identifier les exigences pour le traitement des traverses telles que spécifiées dans la norme CSA 080. La préparation et le traitement des traverses devraient être effectués selon la norme CSA 080.2-08 section 9.1

Essences permises et catégories de service applicables

Malgré le fait que les traverses en bois ne sont pas en contact avec le sol, elles doivent supporter des charges verticales importantes et jouent un rôle primordial à l'intégrité des lignes aériennes des services publics à long terme. Pour ces raisons, la catégorie de service pour les traverses dans les conditions générales est 3.2, et dans les conditions critiques, la catégorie de service est 4.1. Les traverses sont fabriquées selon les différentes spécifications et normes telles qu'indiquées par l'acheteur/utilisateur.

Traverses – Catégorie de service par essence		
Groupement d'essences	Conditions de service	
	Conditions générales Hors-terre, extérieur	Conditions critiques, ou si le remplacement est ardu Hors-terre, extérieur
Pin Gris, Pin tordu, Pin Rouge* et Pin du Sud*	3.2	4.1
Pruche occidentale	3.2	4.1
Douglas côtier et Douglas intérieur	3.2	4.1
Mélèze occidental	3.2	4.1
Cyprès Jaune	3.2	4.1

*ces essences de bois ne peuvent être utilisées pour les traverses en bois sciées qui sont traitées par la méthode sans pression.



LA SPÉCIFICATION DES TRAVERSES

PBC-01-2012, Page 2 de 2

Agent de préservation permis

Toutes les essences permises peuvent être traitées avec les agents de préservation suivants. Tout préservatif doit être enregistré dans la loi sur les produits antiparasitaires. Seulement les préservatifs qui y sont actuellement inscrits sont inclus dans la liste.

Agent de préservation	Abréviation de l'agent de préservation	Application par pression	Application thermique	Normes pertinentes
Naphthenate de cuivre†	CuN	√		CSA O80.4, AWPA P8 et P9
Créosote	CR	√	√	AWPA P1 et P13
Pentachlorophénol, Solvant A	PCP-A	√	√	CSA O80.4, AWPA P8 et P9
Pentachlorophénol, Solvant C	PCP-C	√	√	CSA O80.4, AWPA P8 et P9
Arséniate ammoniacal de cuivre et de zinc	AACZ	√		AWPA P5
L'azole de cuivre Φ	AC-B	√		AWPA P5
Arséniate de cuivre chromaté (ACC), Type C	ACC	√		AWPA P5
† utilisé pour le traitement du Douglas côtier et Douglas intérieur				
Φ ne peut être utilisé pour le traitement de Mélèze occidental et Cyprès Jaune				